

Règlement Cap Sport

Cap sport est un programme d'animations sportives et culturelles proposées sous forme de stages et journées ludiques. Voici son mode de fonctionnement :

En amont des activités

- Un dossier enfant doit être constitué pour participer aux activités comportant une fiche sanitaire de liaison avec la photocopie des vaccins et un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport (ou licence sportive de l'année en cours)
- Ce dossier est valable à l'année scolaire et reconductible s'il n'y a pas de changement de situation (administrative ou médicale)
- Les inscriptions ont lieu 3 à 4 semaines avant chaque période de vacances.
- Le règlement des activités se fait sur facturation, disponible sur le portail familles. Le règlement peut se faire en ligne via le portail, également par chèques, chèques vacances, Ticket Cesu...
- Les coûts des activités (à l'année, journées sportives, stages de 2 jours et sortie à la journée) :
 - 70€ pour l'adhésion au programme annuel.
 - 9€ la journée multisports ne nécessitant de matériel ou compétences spécifiques
 - 11€ la journée pour les activités culturelles.
 - 13€ la journée pour les stages à caractère exceptionnel nécessitant du matériel ou des compétences spécifiques.
 - 25€ pour les sorties proposant un transport et 2 activités ludiques.

Pendant les activités

- Les horaires des stages sont de 10h à 12h et de 14h à 16h. Les parents doivent emmener les enfants sur le lieu d'accueil à 10h et les récupérer au même endroit à midi ou à 16h, les enfants pouvant manger sur place sous la surveillance des animateurs en prévoyant leur pique-nique.
- Des navettes sont mises en place et traversant le territoire au départ du Pass'sport de Plouha, du pôle jeunesse du Moulin de Blanchardeau et du Kube de Châtelaudren-Plouagat. Il est impératif de réserver ces navettes au moment de l'inscription aux activités, le nombre de places étant limité.
- Il est demandé aux enfants de respecter les autres enfants, les animateurs (et réciproquement) et les lieux mis à disposition. Il leur sera demandé également une certaine autonomie au moment du repas : débarrasser sa table, trier ses déchets dans les poubelles mis à disposition et nettoyage des tables.
- Tout comportement inadéquat sera notifié aux parents.
- L'encadrement des stages est fait par des professionnels du sport, auto-entrepreneurs ou acteurs associatifs et des personnes qualifiées pour les activités culturelles, tous spécialistes dans l'activité qu'ils encadrent.
- L'enfant doit être accompagné par un parent à son arrivée et à son départ sauf si un mot ou message envoyé par mail ou sms fait par celui-ci précise son autonomie sur ces temps
- Sur le temps du midi, les enfants disposent de jeux et matériels pédagogiques qu'ils prennent selon leurs envies en respectant leurs utilisations.
- Les inscriptions sont possibles pendant les vacances en fonction des places restantes, uniquement si le dossier de l'enfant est complet.

Après les activités

- Les affaires oubliées sur les lieux d'activités sont disponibles au bureau Cap Sport à Blanchardeau ou Châtelaudren-Plouagat auprès du secteur animations.
- Les photos et vidéos prises durant les différents stages sont disponibles sur le Facebook Animations Leff Armor Communauté.
- Le règlement des activités se fait sur facturation, disponible sur le portail familles. Le règlement peut se faire en ligne via le portail, également par chèques, chèques vacances, Ticket Cesu... Les factures sont établies 1 à 2 semaine après la période d'activités.
- Le Coordinateur ou les animateurs se tiennent à votre disposition sur rendez-vous pour toutes questions, suggestions, ou problématiques rencontrées à propos des programmes proposés. Le lundi et Mardi au bureau Cap Sport de Châtelaudren (Au 2^{ème} étage passerelle métallique au niveau du parking), le Jeudi au pôle jeunesse du Moulin de Blanchardeau